

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				6 040 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)				6 040 000,00								
0235806/001	30/06/2005		01/07/2006	780 000,00	F		4,354	3,990	A	X Echéance constante		A-1
10001164084	15/12/2020		22/03/2021	200 000,00	F		0,351	0,350	T	X Echéance constante		A-1
20600212	22/12/2006		29/01/2007	400 000,00	F		4,030	4,030	A	X Echéance constante		A-1
209000005	27/01/2009		16/05/2009	300 000,00	F		4,580	4,580	T	X Echéance constante		A-1
290130E	17/12/2020		05/04/2021	200 000,00	F		0,351	0,350	T	X Echéance constante		A-1
45201484292K	14/01/2006		30/01/2007	620 000,00	F		3,850	3,850	A	X Echéance constante		A-1
70005782323	29/12/2009		01/06/2010	400 000,00	F		3,950	3,950	A	X Echéance constante		A-1
70008733811	30/07/2013		16/03/2014	1 300 000,00	F		3,690	3,690	T	constante C		A-1
85779	31/08/2018		01/08/2020	1 300 000,00	F		1,359	1,500	A	C		A-1
MON255222EUR	31/12/2007		01/06/2008	400 000,00	F		4,320	4,320	A	X Echéance constante		A-1
MON528379EUR/0529555/001	27/09/2019		01/02/2020	140 000,00	F		0,845	0,840	T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00								
ANIORTE, Julien	01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1
BACHELET Aymeric	01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1
BACHELET G	01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1

COMMUNE DE MALAUNAY - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CAPRON I		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
GOLAIN M		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
LECOQ-GAFFET N		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
MICHEL M		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
QUESNEY Louis		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
SLAMA J		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					39 032,00									
1681 Autres emprunts (total)					39 032,00									
201200812	Etablissement CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	07/01/2013		01/05/2015	39 032,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 079 032,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

COMMUNE DE MALAUNAY - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 645 393,68					94 243,77	0,00	40 152,67	40 152,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 645 393,68					94 243,77	0,00	40 152,67	40 152,67
0235806/001		0,00	A-1	208 198,12	3,50	F	4,354	49 035,84	8 307,10	0,00	3 201,38	3 201,38
10001164084		0,00	A-1	180 313,38	8,92	F	0,351	19 755,61	605,19	0,00	14,05	14,05
20600212		0,00	A-1	126 744,54	4,00	F	4,030	23 386,47	5 107,80	0,00	3 845,80	3 845,80
209000005		0,00	A-1	141 115,12	7,08	F	4,580	16 807,29	6 177,15	0,00	711,66	711,66
290130E		0,00	A-1	185 241,49	9,00	F	0,351	19 738,34	622,46	0,00	138,38	138,38
45201484292K		0,00	A-1	319 196,24	9,00	F	3,850	26 771,62	12 289,06	0,00	10 363,85	10 363,85
70005782323		0,00	A-1	165 689,06	6,42	F	3,950	21 009,67	6 544,72	0,00	3 350,62	3 350,62
70008733811		0,00	A-1	780 000,00	11,92	F	3,890	65 000,00	27 882,56	0,00	1 172,60	1 172,60
85779		0,00	A-1	1 196 000,00	22,58	F	1,359	52 000,00	14 950,00	0,00	7 193,10	7 193,10
MON256222EUR		0,00	A-1	221 562,37	10,00	F	4,320	15 709,94	10 767,93	0,00	10 004,43	10 004,43
MON28379EUR/0529555/001		0,00	A-1	121 333,36	12,83	F	0,845	9 333,32	989,80	0,00	156,80	156,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
ANIOTE Julien		0,00	A-1	0,00	0,00	X	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BACHELET Aymeric		0,00	A-1	0,00	0,00	X	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BACHELET G		0,00	A-1	0,00	0,00	X	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAPRON I		0,00	A-1	0,00	0,00	X	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GOULAIN M		0,00	A-1	0,00	0,00	X	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LECOQ-GAFFET N		0,00	A-1	0,00	0,00	X	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MICHEL M		0,00	A-1	0,00	0,00	X	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
QUESNEY Louis		0,00	A-1	0,00	0,00	X	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MALAUNAY - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICINE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
SLAMA J		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		11 709,60					3 903,20	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		11 709,60					3 903,20	0,00	0,00	0,00
201200812		0,00	A-1	11 709,60	2,33	F		0,000	3 903,20	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 657 103,28					322 451,30	94 243,77	0,00	40 152,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 657 103,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Taux payé	Niveau de taux (6)				
Taux fixe (total)							0,00	0,00
Taux variable simple (total)							0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00
Total							0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400.00 €	09-06-2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	202 - Frais études, élaborat°, modificat° et révis° docs urba.	10	09/06/2015
L	2031 - Frais d'études non suivis de travaux	5	09/06/2015
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	09/06/2015
L	204111 - Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	204112 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	204113 - Sub. équip. projet infrascutre intérêt nat.	30	09/06/2015
L	204121 - Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	204122 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	204131 - Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	204132 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	2041411 - Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	2041412 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	2041482 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	2041511 - Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	2041512 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	2041581 - Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	2041582 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	2041611 - Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	2041612 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	2041621 - Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	2041622 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	2041631 - Sub équip. biens mob. mat. études & aides à l'inv.	5	09/06/2015
L	2041632 - Sub équip. biens immos ou installations	15	09/06/2015
L	2051 Logiciels	2	09/06/2015
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	09/06/2015
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes productives de revenus	20	09/06/2015
L	2128 Autres agencements et aménagements terrains (non prod.)	20	09/06/2015
L	2138 Bâtiments légers, abris	15	09/06/2015
L	2152 Installations de voirie	20	09/06/2015
L	21561 Matériel & outillages - Incendie et défense civile	10	09/06/2015
L	21571 Véhicule de voirie	10	09/06/2015
L	21578 Jeux, bancs, mobiliers urbains	12	09/06/2015
L	21578 Matériels et outillage de voirie	8	09/06/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2158 Appareils de levage et ascenseurs	20	09/06/2015
L	2158 Autres installations, matériels et outillages techniques	8	09/06/2015
L	2158 Equipements de garage et ateliers	10	09/06/2015
L	2181 Agencmts & aménrgts bat, instal. elect et electro	15	09/06/2015
L	2182 Camions	10	09/06/2015
L	2182 Véhicules légers	5	09/06/2015
L	2183 Mat. infos, de bureau elec. & electro	5	09/06/2015
L	2184 Mobilier	10	09/06/2015
L	2185 Cheptel	10	09/06/2015
L	2188 Autres immobilisations corporelles (mat. classiques)	6	09/06/2015
L	2188 Coffres forts	30	09/06/2015
L	2188 Equipement de cuisine	10	09/06/2015
L	2188 Equipements sportifs	10	09/06/2015
L	2188 Instruments de musique	10	09/06/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Urbanisme - req. 1302966-2 - Lannoy	0,00	23/03/2016	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Ressources Humaines - req. 1502909-4 - GLARAN	0,00	23/03/2016	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		368 461,36	368 461,36
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		322 451,30	322 451,30
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	318 548,10	318 548,10
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	3 903,20	3 903,20
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		46 010,06	46 010,06
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	6 010,06	6 010,06
020	Dépenses imprévues	40 000,00	40 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	368 461,36	1 030 890,94	0,00	1 399 352,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 611 289,26	1 611 289,26
Ressources propres externes de l'année (a)		224 754,00	224 754,00
10222	FCTVA	200 000,00	200 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	24 754,00	24 754,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 386 535,26	1 386 535,26
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 485,20	6 485,20
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 659,57	1 659,57
280422	Privé : Bâtiments, installations	757,29	757,29
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	1 500,00	1 500,00
28051	Concessions et droits similaires	2 642,95	2 642,95
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	640,89	640,89
28128	Autres aménagements de terrains	56 172,76	56 172,76
281316	Equipements de cimetière	13 861,09	13 861,09
281318	Autres bâtiments publics	3 792,30	3 792,30
28135	Installations générales, agencements, ..	15 141,35	15 141,35
28138	Autres constructions	6 123,65	6 123,65
28151	Réseaux de voirie	1 512,67	1 512,67
28152	Installations de voirie	3 890,03	3 890,03
281534	Réseaux d'électrification	475,00	475,00
281538	Autres réseaux	488,83	488,83
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 558,26	2 558,26
281578	Autre matériel et outillage de voirie	19 278,31	19 278,31
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 754,33	39 754,33
28181	Installations générales, aménagt divers	1 859,98	1 859,98
28182	Matériel de transport	52 623,57	52 623,57
28183	Matériel de bureau et informatique	23 209,76	23 209,76
28184	Mobilier	24 237,24	24 237,24
28185	Cheptel	310,37	310,37
28188	Autres immo. corporelles	52 021,09	52 021,09
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 055 538,77	1 055 538,77

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 611 289,26	850 289,23	536 737,00	0,00	2 998 315,49

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 399 352,30
Ressources propres disponibles	IV	2 998 315,49
Solde	V = IV – II (6)	1 598 963,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

IV
A9

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : travaux d'aménagement éclairage publique - parcelle sise 20, rue Jacques Brel	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Date de la délibération : 26/09/2012	Total (4)
	DEPENSES (a)	4 575,19	0,00	0,00		0,00
458101	Dépenses nouvelles (5)	4 575,19	0,00	0,00		0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00		0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00		0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
	Dépenses nettes (a – c)	4 575,19	0,00	0,00		0,00
	RECETTES (b)	4 575,19	0,00	0,00		0,00
458201	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 575,19	0,00	0,00		0,00
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00		0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00		0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
	Recettes nettes (b - d)	4 575,19	0,00	0,00		0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 729 607,00	2 845 366,11										66 866,10	100 250,75	
ADEF Résidences	2011	X Echéance constante	Construction d'une maison d'accueil spécialisé de 43 places - 50%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 729 607,00	2 845 366,11	20,83	A	F	2,350	F	2,350	2,350	-		66 866,10	100 250,75	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					20 874 978,86	15 323 399,20										234 186,65	1 004 461,51	
H.L.M DES VALLEES AUSTREBERTHE	2018	X Echéance constante	PLUS - Amélior 10 logis rue Pellerin - réaménagé le 7 août 2018 av. 83642 - 45%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 148,32	63 537,45	24,25	A	F	1,950	F	1,950	1,950	-		1 238,98	1 996,37	
HABITAT & HUMANISME	2002	X Echéance constante	Amélioration d'un logement - 291 route de Dieppe - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 244,90	7 429,00	15,33	A	F	3,700	F	3,700	3,700	-		107,72	502,28	

COMMUNE DE MALAUNAY - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM LA PLAINE NORMANDE	2011	X Echéance constante	Réhabilitation de 80 logements - Hameau de Frévaux - 50%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	640 000,00	233 694,48	3,75	A	F	1,900		1,900	F			4 440,20	44 996,25	
HLM LOGISEINE	2019	X Echéance constante	PLUS - 5 logements - 276 route de Dieppe - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	378 204,00	356 349,05	35,92	A	F	1,350		1,350	F			4 810,71	7 488,08	
HLM LOGISEINE	2019	X Echéance constante	PLAI - 2 logements - 276 route de Dieppe - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 106,00	139 954,62	35,92	A	F	0,550		0,550	F			769,75	3 421,08	
HLM LOGISEINE	2016	X Echéance constante	Transformation crèche en 9 logements rue Pierre Brossolète - Prêt locatif à usage social - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	166 544,00	154 452,73	44,58	A	F	1,350		1,350	F			2 085,11	2 517,07	
HLM LOGISEINE	2018	X Echéance constante	Construction de 6 logements Résidence du Manoir - 100%	CREDIT FONCIER	909 154,65	819 442,16	24,17	S	F	1,850		1,850	F			15 036,70	26 712,24	
HLM LOGISEINE	2016	X Echéance constante	Transformation crèche en 9 logements rue Pierre Brossolète - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	459 625,00	412 353,66	34,58	A	F	1,350		1,350	F			5 586,77	9 379,75	
HLM LOGISEINE	2018	X Echéance constante	80 logements rue Brossolète - réaménagé le 01/07/2018 - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 137,72	54 513,34	8,17	A	F	1,410		1,410	F			735,93	5 737,27	
HLM LOGISEINE	2017	X Durée ajustable	Construction de 6 logements - Allée des Pavillons - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 495,05	98 319,76	6,00	A	V	1,350		1,350	V			1 327,32	13 487,00	

COMMUNE DE MALAUNAY - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
HLM LOGISEINE	2018	X Echéance constante	30 logts 1ère tr. rue Brossollet - réaménagé le 01/07/2018 - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	636 856,21	572 719,07	21,17	A	F		1,520		F	1,520	-		8 877,15	22 045,19	
HLM LOGISEINE	2017	X Durée ajustable	Construction de 2 logements - Allée des Pavillons - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 921,38	27 681,04	6,50	A	V		1,350		V	1,350	-		373,69	3 797,14	
HLM LOGISEINE	2017	X Echéance constante	Construction de 12 logements - Allée des Pavillons - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	318 552,61	192 020,81	6,42	A	V		1,350		V	1,350	-		2 592,28	26 340,43	
HLM LOGISEINE	1997	X Durée ajustable	Construction d'une maison - 48, rue des Martyrs de la Résistance - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 669,17	4 282,22	7,67	A	F		0,000		F	1,550	-		66,37	560,58	
HLM LOGISEINE	2001	X Echéance constante	Construction de 30 logements - 2ème tranche rue Pierre Brossollet - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 149 236,76	599 451,69	12,00	A	F		3,000		F	3,000	-		17 983,55	38 382,63	
HLM LOGISEINE	2018	X Echéance constante	"Malaunay IV" - réhabilitation 80 logts - 13 à 33, rue P. Brossollet - réaménagé le 01/07/2018 - 50	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 202,25	56 589,46	21,33	A	F		1,350		F	1,350	-		763,96	2 226,35	
HLM LOGISEINE	2018	X Echéance constante	Construction 6 logements Résidence Chasse-Mariée - 100%	CREDIT FONCIER	420 019,00	378 572,83	24,17	S	F		1,850		F	1,850	-		6 946,79	12 340,75	
HLM LOGISEINE	2019	X Echéance constante	PLAI - 2 logements - 276 route de Dieppe - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 555,00	44 107,85	45,92	A	F		0,550		F	0,550	-		242,59	824,94	

COMMUNE DE MALAUNAY - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM LOGISEINE	2016	X Echéance constante	Transformation crèche en 9 logements rue Pierre Brossolette - Prêt locatif aide intégration - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 534,00	54 560,00	34,58	A	F	0,550		0,550	F			300,08	1 417,90	
HLM LOGISEINE	2019	X Echéance constante	PLUS - 5 logements - 276 route de Dieppe - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	120 543,00	115 368,00	45,92	A	F	1,350		1,350	F			1 557,47	1 773,54	
HLM LOGISEINE	2016	X Echéance constante	Transformation crèche en 9 logements rue Pierre Brossolette - Prêt locatif aide intégration Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	41 283,00	37 645,29	44,58	A	F	0,550		0,550	F			207,05	739,59	
LOGEAL	2015	X Echéance constante	PLAI FONCIER Acquisition et amélioration de 4 logements - 5, rue du docteur Leroy - 50%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 805,00	57 997,64	42,83	A	F	0,800		0,550	F			318,99	1 168,67	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2019	C	Réhabilitation immeubles Lyautley, Poincaré, Foch, Joffre - 86 logements - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	460 000,00	391 000,00	16,50	A	F	1,100		1,100	F			4 301,00	23 000,00	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2014	X Echéance constante	Construction de 40 logements - Immeuble "La Presqu'île" - prêt PLAI - 50%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	448 750,00	378 420,79	32,17	A	F	1,050		1,050	F			2 081,32	10 489,53	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2017	X Echéance constante	Construction de 10 logements rue Lesouef - 50%	SCOP CAISSE D'EPARGNE DE HAUTE-NORM.	54 000,00	45 954,43	21,17	T	F	1,350		1,350	F			611,03	1 855,13	

COMMUNE DE MALAUNAY - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2017	X Echéance constante	Construction de 10 logements rue Lesouef - 50%	SCOP CAISSE D'EPARGNE DE HAUTE-NORM.	334 000,00	281 875,84	20,17	T	F		1,350			1,350	-		3 744,65	12 018,75
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2010	X Echéance constante	20 logements rue Lesouef - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 006 700,00	1 595 172,36	28,17	A	F		2,400			2,400	-		18 344,48	46 655,37
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2010	X Echéance constante	20 logements rue Lesouef - Terrain - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	305 200,00	262 752,08	38,17	A	F		2,600			2,600	-		3 547,15	5 162,92
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2018	X Echéance constante	Construction de 24 logements rue Lesouef - Réaménagé le 7 aout 2018 - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	680 853,71	591 851,84	20,42	A	F		1,860			1,860	-		11 008,44	23 294,65
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2018	P	Construction de 21 logements cité Anglaise - Réaménagé le 7 aout 2018 - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	630 672,76	552 277,50	21,33	A	F		1,870			1,870	-		10 327,59	20 523,55
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2018	X Echéance constante	Construction de 20 logements hameau Frievaux - Réaménagé le 7 aout 2018 - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	930 490,24	834 473,46	25,42	A	F		1,890			1,890	-		15 771,55	25 149,01
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2018	P	Construction de 20 logements cité Anglaise - 2ème tranche - Réaménagé le 7 aout 2018 - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	506 847,62	460 035,55	22,17	A	F		1,870			1,870	-		8 602,66	16 191,22
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	1988	X Echéance progressive	28 pavillons localités au Hameau de Frievaux - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	762 245,09	40 714,39	0,08	A	F		4,940			1,224	-		498,47	40 714,39

COMMUNE DE MALAUNAY - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2011	X Echéance constante	3-4 logements Cité Anglaise + 10 logements Frévaux II - Regroupement de prêts - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	664 403,58	352 320,64	8,67	T	F		3,250		F		3,250		11 035,54	34 272,82	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	1988	X Echéance progressive	28 pavillons localités au Hameau de Frévaux - 100%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	952 775,87	50 396,29	0,33	A	F		4,500		F		1,224		617,00	50 396,29	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2014	X Echéance constante	Construction de 40 logements - Immeuble "La Presqu'île" - prêt PLUS FONCIER - 50%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	237 550,00	213 874,38	42,17	A	F		1,850		F		1,850		2 884,50	3 688,06	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2014	X Echéance constante	Construction de 40 logements - Immeuble "La Presqu'île" - prêt PLUS - 50%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 924 850,00	1 662 882,91	32,17	A	F		1,850		F		1,850		22 448,92	40 330,46	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2014	X Echéance constante	Construction de 40 logements - Immeuble "La Presqu'île" - prêt PLAI FONCIER - 50%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 750,00	40 205,90	42,17	A	F		1,050		F		1,050		221,14	831,37	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2015	X Echéance constante	PLAI Acquisition et amélioration de 4 logements - 5, rue du docteur Leroy - 50%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	121 212,00	104 799,88	32,83	A	F		0,550		F		0,550		576,40	2 811,57	
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.H.L.M	2014	C	Acquisition en VEFA de 9 logements en PSLA - sis 161, route de Dieppe - 100%	CREDIT FONCIER	1 200 000,00	1 100 000,00	21,67	S	R		EURIBOR		R		EURIBOR		22 382,16	50 000,00	

COMMUNE DE MALAUNAY - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGISEINE S.A. D'H.L.M.	2020	X Echéance constante	en ATT - Construction en VEFA de 15 logements en location accession - Résidence Albert VALETTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 610 840,97	1 883 348,81	4,42	A	F	1,000	1,000	F	1,000	-		18 833,49	369 211,32	
TOTAL GENERAL					24 604 585,86	18 168 765,31										301 052,75	1 104 712,26	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 104 712,26
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	416 695,07
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 521 407,33
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 514 597,26
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	23,35

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.